

Les cycles en assurance de dommages

Monique Dumont

Volume 48, Number 1, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104064ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104064ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dumont, M. (1980). Les cycles en assurance de dommages. *Assurances*, 48(1), 36–43. <https://doi.org/10.7202/1104064ar>

Les cycles en assurance de dommages

par

MONIQUE DUMONT

1. *Automatisme* ou non

36 Dans un récent exposé devant la section new-yorkaise du CPCU, M. L. Patton Kline, de la maison de courtage américaine Marsh & McLennan, déclarait que l'automatisme des cycles en assurance pouvait n'avoir jamais existé, trop de facteurs intervenant dans ce mouvement de balancier qui semble inhérent à l'industrie de l'assurance. L'exposé de M. Kline, qui est repris dans *The National Underwriter PIC* du 9 novembre 1979, souligne l'importance des changements technologiques, particulièrement le rôle de l'informatique dans la gestion des sinistres.

De meilleures constructions, l'accent mis sur des matériaux plus sécuritaires, des techniques améliorées de réduction des sinistres, de nouvelles méthodes d'entreposage des biens sont parmi les causes d'une tendance vers une baisse des taux en assurance de choses, tendance qui devrait s'accroître. Quant à l'assurance de responsabilité civile, la réduction des taux du secteur commercial serait une réaction à une tarification trop élevée depuis le début des années '70.

L'exposé de M. Kline présente un point de vue intéressant qui nous permet d'aborder cette brève étude de la nature cyclique de l'assurance.

Pour étudier ce sujet en profondeur, il faudrait l'analyser par le biais de plusieurs disciplines dont l'interrelation entre elles et l'évolution des cycles est évidente: l'économie pour le jeu des forces économiques, l'impact de l'inflation et les flue-

tuations des taux d'intérêt qui influent directement sur les revenus des placements des assureurs, etc.; la gestion qui éclairerait les stratégies des compagnies d'assurance quant à leurs investissements, à l'administration de leurs ressources, au calcul des tarifications, etc.; la politique pour le rôle des législateurs; les sciences sociales pour l'analyse des tendances de la société, pour aussi ce que certains appellent l'inflation sociale (par opposition à l'inflation économique), pour la montée du consumérisme, etc.; les sciences pour le rôle des nouvelles technologies; le droit pour l'évolution de la notion de responsabilité qui touche tous les secteurs de la société et j'en passe. Le propos de cet article est plutôt de poser les jalons d'une telle analyse en en présentant les paramètres.

2. L'économie et l'assurance

Activité économique et financière, l'assurance ne peut être dissociée, de par son histoire et son évolution, de l'économie occidentale. M. Orio Giarini, directeur de l'Association de Genève, organisme international intéressé à la recherche en assurance, a récemment montré les relations entre les cycles économiques et ceux de l'assurance, dans un article:

« How economic cydes affect the insurance industry » / Orio Giarini dans *The Review*, 6 octobre 1978, pp. 37-43.

L'auteur distingue quatre types de cycles économiques¹ et leur influence respective: 1) le méga cycle ou de très longue durée a permis à l'assurance de naître d'abord dans un système industriel, celui du XIX^e siècle, maintenant de plus en plus axé sur les entreprises de service, où l'emphase n'est plus portée uniquement sur la production du produit mais sur sa valeur, son utilité (c'est la montée en assurance, par exemple, de l'assurance responsabilité des produits), ses conséquences;

¹ Pour avoir une vue synthétique de la théorie des cycles économiques, voir *Bncyclopaedia Universalis*, tome 5: « Cycle économique » pp. 283-285.

ASSURANCES

38

2) le macro-cycle (ou cycle de Kondratieff, d'une durée moyenne de 25-35 ans) consacre actuellement l'expansion économique des pays industrialisés. La part de l'assurance dans le produit national brut augmente tandis qu'elle doit s'adapter rapidement aux changements technologiques et aux nouveaux risques: sa capacité est reliée directement à l'évolution de l'assurabilité de ces risques; 3) le cycle moyen ou celui de l'entreprise: c'est, pour l'assurance, le délai qui existe entre l'apparition d'un nouveau risque et sa couverture adéquate; c'est aussi l'inflation qui affecte autant les revenus de primes que ceux des placements; c'est le phénomène grandissant de la sous-assurance, accentuée par la concurrence, qui risque de mener l'industrie à sa ruine; 4) enfin, le cycle court ou interne, celui de l'année en cours qui dépend étroitement des trois autres cycles et celui dont on parle lorsqu'on présente les cycles sous la forme d'année financière favorable ou déficitaire, optique à laquelle s'oppose l'auteur qui constate que l'augmentation des sinistres demande une gestion des risques s'étendant au-delà de l'année comptable.

3. Les cycles en assurance ²

Tous ceux qui travaillent dans l'industrie de l'assurance (assureurs, courtiers, agents et consultants) connaissent bien le processus cyclique de cette dernière et ses conséquences. Un article d'une économiste de chez Chubb & Sons, Mme Barbara Stewart, en analyse les mécanismes:

« Understanding the underwriting cycle » / *The National Underwriter P/C*, 4 janvier 1980, pp. 15-16.

Aussi:

« The next cycle: how bad will it be? » *The National Underwriter P/C*, 12 octobre 1979, pp. 35, 62.

² Nous excluons ici l'assurance sur la vie et l'effet des cycles sur les compagnies de réassurance et les assurances en excédent pour ne parler que de l'assurance primaire.

Et:

« Analysis of an underwriting decline: 1972-1975 » / *CPCU Journal*, juin 1979 (Etats-Unis).

Les cycles en assurance font appel, pour leur compréhension, aux principes économiques de base: évolution des prix et des coûts, de l'offre et de la demande.

Si la demande en assurance est relativement stable, par contre l'offre suit l'évolution de la capacité du capital financier de l'industrie. Celle-ci évolue à un rythme que nous pourrions brièvement décrire ainsi:

39

L'industrie de l'assurance, encouragée par l'enregistrement de profits, cherche à vendre plus, et de nouveaux marchés se créent; à ce moment-là, l'offre excède la demande et les prix ont alors tendance à baisser. Accroître sa part du marché devient la seule opportunité qui reste aux compagnies d'assurance et la concurrence s'installe; tous les moyens semblent bons: coupure de taux, extension des couvertures, bénéfices ajoutés, négligence dans l'étude des critères d'assurabilité d'un risque (résultant souvent en sous-assurance de ce dernier), mise en marché agressive, etc. La marge de profit diminue jusqu'à ce que l'assureur enregistre un déficit technique sur chaque dollar de prime. L'offre diminue et bientôt la demande est supérieure à celle-ci et le processus recommence. C'est l'alternance des cycles où, selon l'auteur, les revenus des placements jouent un rôle secondaire et ne font que retarder le *break-even point* ou le début d'un nouveau cycle.

4. L'exemple canadien

Par son intégration à l'économie occidentale et nord-américaine, le Canada a vécu et vit encore ce type de crise dans son industrie de l'assurance. Dans un article récent, *L'assu*

ASSURANCES

rance et ses problèmes en 1978, M. Gérard Parizeau, dans *Assurances*, juillet 1979, constate que depuis une vingtaine d'années les cycles au Canada pouvaient se ramener à cinq d'inégale durée et aussi d'inégale portée.

Soit les cycles suivants:

1er cycle favorable:	1959-1961
2e cycle déficitaire:	1962-1964
3e cycle favorable:	1965-1968
4e cycle déficitaire:	1969-1977
5e cycle favorable:	1978 ³

Deux facteurs expliquent ces cycles: 1) la concurrence entre les assureurs qui implique globalement une diminution du revenu-primés net et des bénéfices techniques et 2) le rendement du portefeuille-titres, dû à des taux d'intérêt plus élevés, à certains profits de capital attribuables à une reprise de la Bourse, aux fluctuations des changes et aux opérations d'achats et de ventes d'obligations. D'autre part, l'auteur attribue la longueur du 4e cycle à une réaction pas assez rapide des assureurs qui ont craint une intervention de l'Etat (si les taux augmentaient trop rapidement en affectant le consommateur) alors que l'inflation, les prix, les montants des jugements et les coûts des réparations se combinaient pour grimper en flèche.

Il y a aussi des travaux du Bureau d'assurance du Canada sur les résultats de l'industrie de l'assurance au Canada de 1974 à 1978. Ils apportent des précisions fort intéressantes sur l'évolution des profits et des pertes des sociétés d'assurances pendant cette période. Là également, on constate que les affaires d'assurance vont d'un extrême à l'autre, avec des résultats en dents de scie.

³On trouvera en annexe à ce tableau les statistiques 1976-1979 (statistiques choisies) de l'assurance au Canada.

5. Les solutions ... ?

M. Gérard Parizeau, en conclusion de l'article cité ci-dessus, constatait que « l'espérance est au minimum de mieux contrôler les cycles ou d'en réduire l'amplitude ».

M. John Phelan dans « *The effect of inflation on insurers, reinsurers in Canada* », *Canadian Insurance*, juillet 1979, ne pouvait que conclure à l'impuissance relative de l'industrie de l'assurance face aux pressions économiques extérieures.

41

De son côté, Mme Barbara Stewart souhaitait que les assureurs acceptent la situation et considèrent l'alternance des cycles comme un phénomène inhérent à leur secteur d'activités. Une fois ce phénomène accepté, il serait alors possible de trouver des palliatifs originaux qui réduiraient l'impact de ces cycles: elle donne ainsi en exemple l'utilisation de l'informatique, l'accent mis sur la réduction des sinistres, la création de nouveaux marchés et de nouveaux produits qui permettraient ainsi aux assureurs de quitter les secteurs traditionnels, s'aventurant ainsi vers la conception de nouveaux produits, nés des changements d'ordre économique, social ou juridique. Car si les cycles en assurances peuvent refléter une réalité financière, elle constate leur impact psychologique perturbateur.

6. L'assurance à l'orée d'un changement structurel?

Les solutions proposées font donc appel aux ressources mêmes de l'industrie de l'assurance. Pourtant, celle-ci n'est-elle pas à la veille d'une mutation structurelle profonde qu'a cherché à analyser M. Anatole Kaletsky dans un excellent dossier publié dans « *The Economist* » du 16 septembre 1978 sous le titre « Hazards Ahead ».

Avec les auteurs précédents, il constate en assurance l'alternance des cycles dont la durée moyenne était jusqu'alors

ASSURANCES

de six à huit ans. Pourtant, le dernier cycle favorable n'aura duré qu'un an: les taux recommencent à baisser et la concurrence entre assureurs est féroce. Les règles du jeu, pour une alternance quasi normale des cycles, édictées par Barbara Stewart, semblent appelées à changer.

42

Ainsi, malgré la chute des taux, d'importantes compagnies d'assurance continuent à accentuer des pressions sur les marchés en réponse à une demande venant des nouveaux risques technologiques des sociétés industrialisées. Ces compagnies peuvent se permettre actuellement des déficits d'assurance (compensés par d'autres sources de revenus) ; pourtant, l'analyse de l'assurabilité de ces risques est souvent insuffisante et l'expertise parfois inadéquate. L'âpreté du marché incite ces compagnies à faire vite, d'autant plus que:

- les marchés traditionnels étant saturés, tant par le jeu de la concurrence qu'à cause de l'introduction accélérée de nouveaux modèles de gestion des risques par les grosses industries, multinationales entre autres, tels l'auto-assurance et les compagnies captives, les assureurs se tournent vers le marché international, en particulier celui des pays en voie de développement. Or, ils n'y sont pas seuls et leur latitude d'action y est de plus limitée par les législations de certains pays qui se ferment à l'arrivée de tout assureur étranger, désirant ainsi conserver le contrôle de leurs activités d'assurance.

- la croissance, depuis ces dix dernières années, de l'assurance de responsabilité ⁴ a modifié les structures de l'industrie pour en faire en partie une industrie d'investissement (*Investment Business*), conséquence du laps de temps qui s'écoule entre le moment où la prime est touchée et celui où la réclamation est payée. L'importance des réserves pour fins de paiement des sinistres s'est donc accrue (bien que l'introduction des polices à base de réclamations *daims made* soit

⁴ Les facteurs de cette croissance pourront faire éventuellement l'objet d'un autre article.

ASSURANCES

arrivée à propos) et celles-ci subissent à la fois les effets de l'inflation économique et de l'inflation sociale (consommérisme, changements sociaux, etc.).

Si l'on s'en tient aux données actuelles, on constate donc que les assureurs feront de moins en moins de profits d'assurance, par opposition à leurs revenus de placements. La nature même de l'assurance et la gestion des risques seront donc sensiblement changées, tandis que la pression sur les taux ira en s'accroissant. L'alternance traditionnelle des cycles sera donc peut-être chose du passé, alors que les assureurs devront songer à de nouvelles méthodes de calcul, de prévisions et d'administration.

43

Les solutions présentées par les différents auteurs se réaliseraient par le biais d'un changement structurel de l'assurance à moyen terme.

Quelques statistiques (milliers de dollars)

	1976 (4e trim.)	1977 (4e trim.)	1978 (4e trim.)	1979 (3e trim.)
Primes souscrites nettes	\$1,081,025	\$1,192,969	\$1,191,527	\$1,234,481
Primes nettes acquises	1,068,966	1,204,128	1,231,269	1,204,098
Sinistres réalisés nets ⁵	798,800	901,141	894,007	806,542
Bénéfice d'exploitation (Compte de placement)	- 91,832	- 150,723	- 77,908	- 11,498
Total des revenus de placements	120,294	147,660	180,914	179,240
Bénéfice net	16,173	- 5,938	74,166	134,878

Source: *Institutions financières*, Statistique Canada, 3e trimestre, 1979.

⁵ Ne constituent qu'une partie de la statistique réelle. Ils n'incluent pas les déductions de commissions, rémunérations, impôts sur les primes et autres frais d'exploitation et dividendes aux assurés.